



... en
chargement



Carte de mise à l'eau 2021

Accès limité aux bateaux de 5,60m maxi.

Dérogation faite pour les pneumatiques et semi-rigides de 6,50m maxi.

Cette carte d'un montant de **95€** permet l'accès à la cale de mise à l'eau du **1^{er} janvier au 31 décembre 2021**.

Pour que nous puissions vous la délivrer veuillez **impérativement** présenter :

- › Les papiers du bateau (carte de circulation ou acte de francisation)
- › L'attestation d'assurance du bateau
- › Aucune dérogation ne pourra être faite en l'absence de ces documents.

Demande de poste de passager

Il convient d'écrire un courrier adressé à Monsieur le Maire par voie postale, à compter du 1er janvier de l'année en cours. (Hôtel de Ville, Place de la République, 83320 Carqueiranne)

Demande de poste à l'année ou de poste permanent.

Il convient d'écrire un courrier adressé à Monsieur le Maire par voie postale. (Hôtel de Ville, Place de la République, 83320 Carqueiranne)

Toutes les demandes adressées par email ne seront pas prises en compte.



Coordonnées capitainerie : 04 94 58 56 25



DÉPLIANT CAPITAINEURIE





Dépliant de présentation de la capitainerie

PDF - 905,3 Ko

 TÉLÉCHARGER

 FEUILLETER 



MAIRIE DE CARQUEIRANNE

Place de la République
83320 Carqueiranne

HORAIRES :
LUN - VEN : 8H30 > 12H
14H > 17H
SAM : 8H30 > 12H